Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260128-2026_01_06-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Béatrice BILLAUX, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Yannick LE BOURDONNEC, Jacques LAMBERT, Frédéric GUILLOSSOU, Juliette CHOUPAULT, Laëtitia LE LOSTEC, Gwenola COÏC

Absents : Mickaël LE CERF
Excusés : Éric LE BON, Victoria QUEFFELEC

Juliette CHOUPAULT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-01-06

Vente d'une partie du domaine public au village de « Crec'h an Gloan » et « Faut Burthulet » à M. Mme LE DANTEC Christophe

Madame la maire porte à la connaissance du conseil municipal le courrier en date du 15 novembre 2025 de M. Mme LE DANTEC Christophe, domiciliés à « Crec'h an Gloan » dans lequel ils sollicitent la commune pour faire l'acquisition d'une partie du domaine public dans les villages de « Crec'h an Gloan » et « Le Faut »

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour la vente domaine public au village de « Crec'h an Gloan » et « Le Faut » » à Monsieur et Madame LE DANTEC au prix de 1€/m² selon plan joint à la présente délibération.
- Précise que les frais de géomètre et d'acte notarié seront à la charge des acquéreurs.
- Autorise Madame la Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire
B. BILLAUX